

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JUIN 2017

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 15 juin 2017 sous la présidence de M. CORABOEUF Arnaud.

Présents: Mrs CORABOEUF, KASSA, DOS SANTOS, GROENEWEG, LOURDEL, SELSCHOTTER B., SELSCHOTTER S , et Mmes DENEUBOURG, GRAVELET, PAIN, THOMASSE.

Absente excusée : Mme BARRAS ayant donné pouvoir à M. LOURDEL

Secrétaire de séance : Mme GRAVELET

Début de séance : 20h40

Le Compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1- Amendes de Police – Clos Louis

Une demande de subvention pour le financement des travaux d'amélioration de la voirie (Clos Louis) est votée à l'unanimité.

2- Voirie

Une liste complète de toutes les voies communales dont l'entretien sera assuré par la communauté de communes est en cours d'élaboration.

3- Subvention classe découverte

Il est décidé à l'unanimité que la Municipalité va contribuer pour un montant de 30€ par enfant de la commune de St Maurice sur Aveyron au financement de la classe découverte.

4- Demande de subvention Education Musicale

Le principe de cette demande qui sera adressée au Conseil Départemental est approuvé à l'unanimité.

5- RIFSEEP

Il s'agit d'un Régime Indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel. Ce nouveau régime indemnitaire remplace l'IAT.

Sa mise en place est adoptée à l'unanimité.

6- Pouvoir de Police du Maire

Le conseil approuve à l'unanimité le refus de transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président de l'EPCI à savoir la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais.

7- Intervention M. VILAINE

M. Patrick VILAINE, intervient en sa qualité de responsable des sapeurs pompiers bénévoles, pour proposer au Conseil un partenariat dans le cadre d'une démarche de recrutement de sapeurs pompiers.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Une étude est en cours pour déterminer les produits qui peuvent être utilisés pour le désherbage.
- Les régies cantine et garderie seront gérées par Mme PAIN à partir de la rentrée scolaire 2017-2018.
- Nous sommes en attente de la réglementation concernant le devenir des activités périscolaires. Celle-ci devrait intervenir au cours de l'été.
- Les contrats Orange et ERDF sont en cours de renégociation.
- Le système informatique du secrétariat de la Mairie, particulièrement défaillant, a été remis à niveau par la société DELIXIR.
- Les contrats d'assurance GROUPAMA ont été négociés à la baisse. Un chèque de trop perçu de 1408.68€ nous a été adressé.
- Le columbarium de 8 cases est prêt à être livré en septembre prochain.
- La maison reçue en donation 11 rue Franche a été mise en vente à l'agence ORPI et à l'Etude de Maître PERROCHON à Châtillon Coligny.
- Contact a été pris avec Me DONZEL dans le cadre de la procédure légale à respecter pour la vente de la maison préemptée 40 rue du Dr Charpentier.
- Suite à notre demande, Vallogis a revu ses loyers à la baisse, exemple T4 à 558,12€ par mois est revu à 462,75€ par mois.
- Le Plan clanicule est actif jusqu'au 31 Août 2017. (17 personnes sont inscrites sur le registre communal et suivies régulièrement par 4 conseillers).
- L'opération fleurissement des maisons n'aura pas lieu cette année.
- Lilou va subir une deuxième intervention chirurgicale à Barcelone. Un nouvel appel aux dons est lancé.

Fin de séance : 23h15